

Boucle des étangs à Beulotte-Saint-Laurent



Visorando



Trace n° 3607727

Une randonnée proposée par Office de Tourisme des 1000 Étangs

Sentiers variés en partie en sous-bois et chemins forestiers vous conduiront depuis le pittoresque village de Beulotte-Saint-Laurent au Plateau des Grilloux en passant par le hameau de la Grande Rocholle. Vous évoluerez dans un paysage vallonné entre tourbières et étangs. Au retour par le grand circuit, vous découvrirez les vestiges de l'ancien Moulin du Hanneau et emprunterez la petite route qui longe le Ruisseau du Beuletin pour rejoindre le village.

Durée	4h 05	Difficulté	Moyenne
Distance	12,08 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	219 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	219 m	Commune	Beulotte-Saint-Laurent (70310)
Point haut	711 m		
Point bas	543 m		



Description

À Beulotte-Saint-Laurent, suivez la route principale en montant jusqu'à la statue du Sacré-Coeur et gardez-vous à proximité.

Sentier balisé par un poisson : ne pas se fier au sens de la tête du poisson.

(D/A) Suivez le chemin caillouteux en sous-bois. Peu après la sortie du bois (une maison sur votre gauche), quittez le chemin bordé de pierres pour prendre celui de droite dans le pré envahi de fougères et parvenez à l'étang.

(1) Continuez tout droit et au croisement, prenez le chemin à gauche. Sortez du sous-bois et faites 100 m environ.

(2) Virez en épingle à droite. Poursuivez sur le chemin stabilisé avec de belles vues sur le Ballon de Servance et une succession d'étangs.

(3) À l'arrivée sur la route goudronnée, prenez à gauche en direction de la Grande Rocholle, passez entre les habitations et suivez le petit chemin en herbe qui ensuite devient encaissé avec une longue descente.

(4) Traversez une clairière et entrez dans la forêt. Prenez ensuite le sentier à droite pour monter jusqu'aux Granges du Monthury, passez les maisons et poursuivez sur la route.

(5) Au croisement, continuez à droite sur la route et ensuite prenez un sentier à gauche juste avant une vieille ferme située à droite. Le chemin passe entre pâturages et étangs et parvient rapidement à un embranchement où une variante est possible (voir § Infos pratiques).

(6) Poursuivez sur la gauche et rejoignez le lieu-dit la Goutte du Frêne.

(7) Prenez à gauche sur la route puis à droite dans la pâture pour rejoindre la forêt. Longez un premier étang puis un deuxième et rejoignez une route à l'angle de celui-ci.

(8) Prenez à droite sur la route **avec prudence** en longeant bien le bord sur environ 800 m. Au croisement à quatre directions, virez à droite et faites une centaine de mètres.

(9) Suivez à gauche le chemin enherbé, longez l'étang et vers le milieu de celui-ci tournez à droite. Prenez ensuite le chemin à gauche de la ferme de la Ronde Noie. Traversez en descendant la pâture pour rejoindre le petit pont sur le Beuletin.

(10) Franchissez le pont et 150 m plus loin se trouve le Moulin du Hanneau. Continuez ensuite sur la route stabilisée puis goudronnée qui longe le Beuletin jusqu'au village de Beulotte-Saint-Laurent. Regagnez le lieu de stationnement à proximité de la statue du Sacré-Coeur (D/A).

Points de passages

D/A Statue du Sacré-Coeur, stationnement
| N 47.859825° / E 6.678974° - alt. 612 m - km 0

1 Plan d'eau
| N 47.85874° / E 6.6921° - alt. 688 m - km 1.06

2 Embranchement, à droite
| N 47.862215° / E 6.697289° - alt. 708 m - km 1.64

3 Route goudronnée, à gauche
| N 47.84922° / E 6.68651° - alt. 663 m - km 3.48

4 Clairière
| N 47.8397° / E 6.6884° - alt. 616 m - km 4.72

5 Croisement, à droite
| N 47.84097° / E 6.67741° - alt. 625 m - km 5.89

6 Embranchement, à gauche
| N 47.84363° / E 6.67733° - alt. 656 m - km 6.27

7 La Goutte du Frêne
| N 47.84468° / E 6.67346° - alt. 654 m - km 6.64

8 Route, à droite
| N 47.84143° / E 6.66289° - alt. 620 m - km 7.83

9 Chemin à gauche
| N 47.8453° / E 6.659° - alt. 624 m - km 8.43

**10 Pont sur le - Beuletin (cours d'eau) -
Affluent du Breuchin**
| N 47.85126° / E 6.65695° - alt. 543 m - km 9.65

D/A Statue du Sacré-Coeur, stationnement
N 47.859822° / E 6.678969° - alt. 612 m -
km 12.08

Informations pratiques

Variante : Arrivés au (6), au lieu de suivre le chemin principal à gauche vers la Goutte du Frêne, prenez le chemin de droite. Également balisé, il vous mène jusqu'à l'Étang des Viaux. Passez la chaussée de l'étang et tournez à droite puis montez un chemin en forêt. Quitter le chemin en prenant un sentier à gauche dans la forêt, passez à droite de la maison et vous arriverez à Beulotte-

Saint-Laurent.

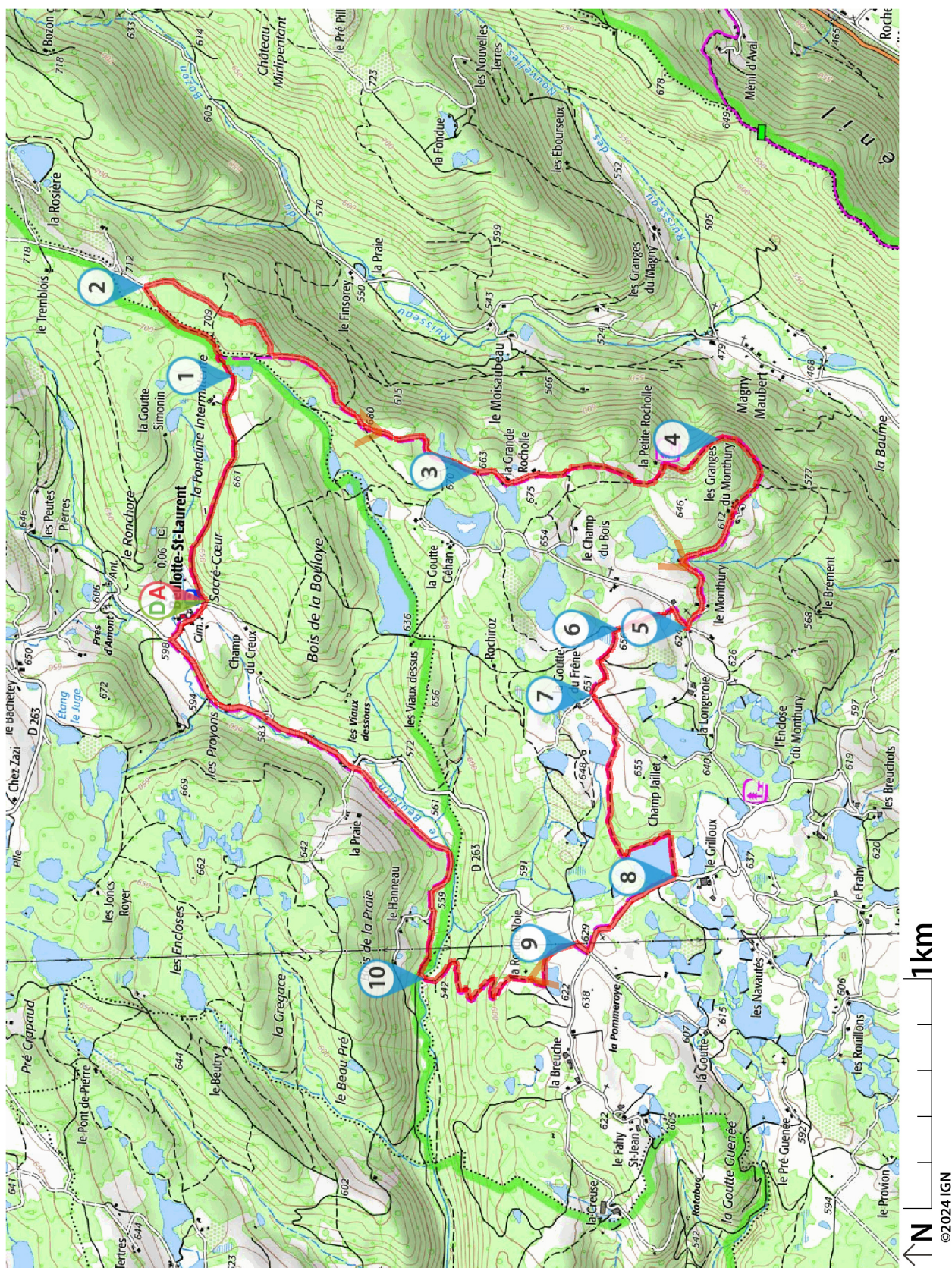
A proximité

(D/A) Église Saint-Laurent, XVIIe et XVIIIe siècles.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-des-etangs-a-beulotte-saint-laure/>

En savoir plus : Office de Tourisme des 1000 Étangs - Place de la Gare, 70270 Mélisey 7 Grande Rue, 70310 Faucogney-et-la-Mer
Tel : 03 84 63 22 80 / 03 84 49 32 97 - Site internet : <https://www.les1000etangs.com/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



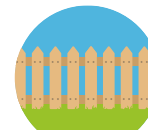
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.